



## FAITS MARQUANTS ET ADJUDICATIONS

Vous trouverez le compte rendu des séances du Conseil communal de septembre et octobre 2024 :

### ADMINISTRATION

#### Réceptions

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la fête de la convivialité le 21 septembre 2024 ;
- le 64<sup>ème</sup> Rallye International du Valais, le 26 octobre 2024.

#### Constructions : migration eConstruction

Le Conseil communal a pris note que notre Administration figure parmi les 16 prochaines communes du Valais Romand à intégrer la plateforme eConstruction en février 2025.

#### Bâtiments

##### Alimentation de la salle Florescat

La société Vincent Pedroni Sàrl, Saxon, a été mandatée pour les travaux de ferblanterie permettant l'ouverture d'un passage technique pour une gaine électrique afin d'alimenter la salle Florescat par le groupe électrogène.

##### Groupe électrogène

La Commune a fait l'acquisition d'un groupe électrogène de 100 KVA auprès de la société VISA, Saxon.

##### Chauffage de l'école et de la salle de gymnastique

À la suite de problèmes rencontrés avec le chauffage, les travaux ont été adjugés aux sociétés PMAX SA, Saxon et Forré SA, Saxon.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### Autorisation d'exploiter

Le Conseil a accordé l'autorisation d'exploiter suivante à :

- M. Ali Dogan pour le café-restaurant « La Caverne d'Ali Baba » dès le 15 septembre 2024 ;
- M. Damien Donat pour le café-restaurant « Paris-Saxon » dès le 15 octobre 2024 ;

- Mme Diane Zryd pour son service traiteur « Feeling Brunchy » dès le 20 novembre 2024 ;
- M. Luciano Fancello pour son établissement « Evori.Fun Center » dès le 31 octobre 2024.

#### État-major communal

Le Conseil a décidé de nommer M. Philippe Patthey en qualité d'Adjoint du Chef EMC dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le Conseil a également pris acte de :

- la démission de M. Bernard Joly (cellule renseignement) ;
- la mutation de M. Gabriele Piaia (cellule renseignement) ;
- l'admission de M. Sasha Piaia (information).

#### Droit de cité

Sur préavis de la Commission communale, le Conseil a octroyé le droit de cité à :

- M. Sandro Semedo de Oliveira ;
- Mme Tatiana Marina Esteves Susano ;
- Famille Martin et Maela Leclerc ;
- Famille Helder De Jesus Goncalves ;
- Mme Béatrice Liguori.

#### Concession de taxi

Le Conseil communal a délivré une concession de taxi à M. Veton Jashari pour le transport de personnes dès le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

### ENSEIGNEMENT ET FORMATION

#### CO Fully-Saxon

Le Conseil communal a, sur le préavis du comité de sélection, accepté la nomination de Mme Manuela Nicolin en qualité de secrétaire.

#### Cours d'appui pour apprentis.ies

Mme Tiffany Mugnier rejoint l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis.ies qui rencontrent des difficultés scolaires.

## CULTURE, SPORT ET CULTE

### Conservatoire cantonal

Le Conseil maintient sa participation de Fr. 100.00 par élève jusqu'à 18 ans pour les enfants participant aux cours de musique, théâtre et danse pour l'année scolaire 2024-2025.

### Sociétés locales

Le Conseil communal a décidé de reconnaître « l'Association Saxonnaintze de Self Défense et Disciplines Associées » comme société locale dès 2025.

### Vaisselle réutilisable

Le Conseil communal a validé le nouveau mode de fonctionnement pour la vaisselle réutilisable. En effet, dès 2025, tous les organisateurs d'événements à Saxon devront utiliser les verres réutilisables de la Commune. Le système de gestion (commandes, retours et facturation) sera traité par la société Papival, Sion.

### Éclairage du stade du Pérosé

Les travaux de terrassement liés au changement de l'éclairage du terrain principal ont été adjugés à l'entreprise ETRASA SA, Martigny.

## PRÉVOYANCE SOCIALE

### Réseau de parents d'accueil

Mmes Hanan El Frihmat, Alice Santos et Alexandra Ferreira Afonso de Saxon ont rejoint le réseau de parents d'accueil.

## TRAFIC

### Parking Florescat

Les travaux de génie civil concernant le réaménagement du parking Florescat ont été adjugés à la société Joseph Carron SA, Saxon.

### Construction d'une station transformatrice

Le Conseil a confirmé son accord quant à l'implantation d'une station transformatrice sur la parcelle communale n° 4966 (à proximité de l'EPAC) ainsi que l'inscription d'une servitude.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Agglo « Coude du Rhône »

À la suite du rapport de projet d'extension des périmètres de l'agglomération du Coude du Rhône (PA6), le Conseil a confirmé sa volonté de voir la commune de Saxon intégrer le périmètre VACo de l'agglomération.

### Site pollué : secteur des Quiess

Les travaux de forage pour l'investigation technique du site des Quiess ont été adjugés à l'entreprise Polyforages SA, Vétroz.

### Torrent de Vella

L'installation et la maintenance du capteur sur le Torrent de Vella sera confié à la société CREALP, Sion.

### Torrent des Croix et torrent de Vella : réfection des passerelles

Les travaux de réfection ont été adjugés comme suit :

#### Passerelle du torrent de Vella

- Génie civil :  
Michel Maret & Fils SA, Saxon ;
- Structure en bois :  
Triage Forestier des Deux Rives, Riddes ;
- Structure métallique :  
Pereira Constructions métalliques Sàrl, Saxon.

#### Passerelle du torrent des Croix

- Génie civil :  
TPEA Sàrl, Saxon ;
- Structure en bois :  
Triage Forestier des Deux Rives, Riddes ;
- Structure métallique :  
Pereira Constructions métalliques Sàrl, Saxon.

#### Petite passerelle sous la cascade des Croix

- Structure en bois :  
Triage Forestier des Deux Rives, Riddes ;
- Structure métallique :  
Pereira Constructions métalliques Sàrl, Saxon.

### **Inventaire du patrimoine bâti**

Le Conseil communal, à la suite du préavis du Service immobilier et patrimoine, valide le dossier du « patrimoine bâti » et confirme la mise à l'enquête publique.

### **Inventaire fédéral des prairies et pâturages secs**

À la suite du préavis de la biologiste d'arrondissement du Service des forêts, de la nature et du paysage ainsi que du Service cantonal de l'agriculture, le Conseil communal valide le périmètre des prairies et pâturages secs de notre territoire.

## **EAUX USÉES**

### **Construction d'une station phytosanitaire**

Les travaux relatifs à la construction d'une station phytosanitaire ont été adjugés à la société Guy Monnet & Fils SA, Riddes.

## **SERVICES ÉCONOMIQUES**

### **Sentier des Adonis**

Le remplacement des panneaux du Sentier des Adonis a été adjugé à la société ETCO, Sion.